BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES JANVIER 2024 N°21

Selongey INFOS

SOMMAIRE

p.1 Édito
p.2 Vie sociale
p.3 Vie scolaire
Population & logement
p.4 Banque alimentaire
Chasse
Infrastructures
p.6 Travaux
p.8 Environnement
Entretien
p.9 InfoTri
Médiathèque
p.10 Vie associative
p.11 agence postale
p.12 Infos pratiques
Découverte culturelle

ÉDITO

On tourne la page de 2023 . Si toutes les années que ce soit sur le plan municipal que national ou mondial ne sont pas de longs fleuves tranquilles, celle-là n'aura pas échappé à la règle.
Le dérèglement climatique en accélération est venu s'y ajouter. 2023 aura été l'année la plus chaude enregistrée pour notre planète mettant sens dessus dessous nos écosystèmes, notre agriculture et nos forêts. Incendies gigantesques aux 4 coins du monde, tempêtes dévastatrices, pluies diluviennes et inondations à répétition, sécheresses et manque d'eau en ont été les signes les plus marquants.
Le réchauffement climatique : difficile de ne pas y croire tels les faits sont là bien visibles et de tous les enjeux à venir le plus inquiétant sera sans conteste **la ressource en eau**. Nous devons dès aujourd'hui nous y attaquer. Restons tout de même résolument positifs et mettons notre énergie à trouver des solutions locales pour en amortir les effets.
Le 1er enjeu : protéger nos ressources en eau qui suscitent des convoitises et des débats entre ruralité et agglomération
Il nous faut rationaliser et sécuriser son utilisation. Dans ce domaine les travaux réalisés depuis 15 ans sur le réseau ont porté leurs fruits : avec un taux de rendement de 82% nous sommes de bons élèves au regard de l'agence de l'eau. Renouvellement de canalisations, rénovation et sécurisation de nos réservoirs, surveillance du comportement de notre nappe et remise à niveau du puits de pompage autant d'actions qui sont menées actuellement.
Il nous faut stocker un maximum d'eau de pluie. Un programme est actuellement également en cours sur le stockage de grands volumes d'eau de pluie comme celui de 200m³ vers le hangar communal derrière le stade. La récupération et le stockage des eaux usées de la station pour de l'arrosage fait l'objet actuellement d'une étude, la législation française étant en retard sur l'Europe dans ce domaine.
Si possible diversifier notre approvisionnement en eau. La commune de Selongey aujourd'hui alimentée en eau depuis notre station de pompage à Villey-sur-Tille l'a été jusque dans les années 1950 par une source venant de Foncegrive. Cette source coule toujours et alimente Le Foulon via un réservoir dédié, le trop plein se déversant dans le fossé le long de la départementale. Nous lançons **une étude visant à en évaluer le débit sur une année**, élément indispensable pour avancer sur une éventuelle interconnexion de ce réseau secondaire sur l'actuel en utilisant les 2 ressources.
En attendant que tout ceci puisse se réaliser, n'oubliez pas que l'eau sera demain un bien précieux et que dès à présent ayons tous les bons gestes… économisons-là...
Nous avons dépassé la mi-mandat et un petit point de situation par rapport à notre programme s'impose. Nous avons dû faire face à quelques événements imprévisibles qui nous obligent à revoir notre planning. Dans ce cas, le dossier de **rénovation de Sainte-Gertrude** qui suite au décès de l'architecte nous a obligés à relancer d'autres architectes habilités par les bâtiments de France. Le dossier de **la rue de la Côte** stoppé suite au départ de notre maître-d'œuvre de son bureau d'études. Les travaux devront débuter en mars 2024. **Le diagnostic Eau et Assainissement** en cours stoppé dans sa phase finale par une mise en liquidation du bureau d'études. La reprise du dossier vient d'être attribuée à un autre bureau d'études.
En ce qui concerne la rénovation énergétique et d'accessibilité de nos bâtiments nous venons de terminer le gymnase. Le projet de construction d'une **nouvelle maison des associations** et de démolition de l'ancienne qui reste problématique en termes de consommation d'énergie a été confié à un « programmiste » qui prépare le dossier technique. Le relais sera pris par un architecte qui sera désigné par concours qui lui devra imaginer le bâtiment en respectant les contraintes techniques demandées. Le dossier validé et soumis aux financeurs devrait être prêt pour 2025.
Le dossier de rénovation du quillier des Courvelles a été confié à un maître-d'œuvre. Ce dossier technique devrait être bouclé en janvier puis soumis aux financeurs.
Le grand chantier en cours se situe dans le parc du gymnase. Terrassement des parcours, construction du bâtiment d'accueil avant la réalisation des aires de jeu, pétanque. Fin des travaux prévue en mars 2024 avec une inauguration **Parc « Henri Lescure »** programmée en mai.
De nombreux travaux de voirie ou autres domaines, prévus ou non, certains d'urgence ont été faits ou sont encore en attente mais vous en aurez le détail dans les articles suivants.
Je terminerai en remerciant tous les acteurs locaux, bénévoles de toutes les associations qui sont l'âme de notre ville, sapeurs et jeunes sapeurs-pompiers qui assurent notre sécurité, nos enseignants et soignants du territoire, les commerçants et artisans qui proposent leurs activités sur le territoire et à qui nous devons faire confiance et les membres des

commissions municipales et les élus. Ce sont eux en priorité qui font vivre Selongey et rendent notre ville attractive. Un merci également à tous nos agents municipaux de tous les services pour leur action au service de nos concitoyens.

2023 se termine et projetons-nous avec optimisme sur 2024 pour laquelle je vous souhaite mes meilleurs vœux de réussite tant personnelle que professionnelle
Qu'elle vous apporte joie et santé !

Le maire
Gérard LEGUAY

VIE SOCIALE

Manifestations municipales

Goûter de printemps

Conséquence du COVID , le Goûter de printemps avait encore été annulé en 2022 mais c'est avec plaisir que la municipalité a de nouveau proposé cette manifestation aux habitants de la commune à partie de 65 ans le 30 mars 2023. Environ 90 personnes se sont retrouvées pour un après-midi récréatif animé par l'accordéoniste locale Audrey Couette accompagnée de Pascal Capiomont musicien et chanteur qui ont enchanté le public. Comme à chaque animation municipale, une classe élémentaire a présenté un petit récital de chansons qui a également été fort apprécié tout comme les passages des élèves accordéonistes.

Semaine bleue

Dans le cadre de la Semaine Bleue, la Commission « Vie Sociale » voulant varier les animations a proposé jeudi 5 octobre, un après-midi dicté et jeux avec une classe de CM1/CM2. Un extrait du livre la panthère des neiges de Sylvain Tesson choisi par l'enseignant et lu par la bibliothécaire, Madame Pascard. Malheureusement cette animation n'a pas attiré les participants.

Repas des aînés

Le traditionnel repas offert par la municipalité a réuni 150 personnes jeudi 7 décembre au foyer Frédéric Lescure. Bonne ambiance autour d'un bon repas préparé par le traiteur local Séba et l'animation de l'orchestre Jean-Claude DANIEL ainsi que des enfants de 2 classes élémentaire.
Les personnes, de 70 ans et plus, non présentes au repas, ont reçu par les membres de la commission « Vie Sociale », un bon cadeau d'un montant de 30€ à utiliser chez tous les commerçants de la commune avec une plante pour les dames et une éphéméride pour les hommes.
La distribution d'un colis composé de gourmandises a eu lieu à l'EHPAD du Champ de Mars mercredi 29 novembre pour les 38 dames et les 20 hommes.

Sans oublier la colocation Âges et Vie où 9 femmes ne participant pas au repas, ont reçu un bon cadeau avec une plante.
La commission Vie Sociale composée d'élus et citoyens selongéens sont sur le terrain toute l'année pour la préparation des manifestations municipales mais également pour rendre visite aux personnes le jour de leur anniversaire à partir de 80 ans et tous les 5 ans. Cette année 34 cadeaux ont été offert, cette action est fortement appréciée.

Annick Niporte

VIE SCOLAIRE

Rentrée 2023/2024

Malgré divers recours auprès de l'académie par les parents d'élèves, le maire et moi, nous n'avons pu éviter la fermeture d'une classe élémentaire, à notre grand désarroi. La municipalité a fait le choix, depuis 12 ans déjà, de créer un groupe scolaire pour donner un cadre de vie fonctionnel aux enseignants et aux enfants. Malheureusement nos hommes et femmes dirigeant notre pays n'agissent pas dans le même sens où seul compte de remplir des cases de chiffres et non l'humain, les difficultés de prise en charge d'enfants et la prise en compte du monde rural.

Les effectifs

L'école élémentaire compte donc à cette nouvelle rentrée 6 classes réparties comme suit :

CP : 22 élèves Mme LACROIX (directrice)
CP/CE1 : 21 élèves, 6 CP-15 CE1 Mme GODDANI-TATTU
CE2 : 28 élèves Mme GARCIA
CM1 : 27 élèves Mme REVEILLON
CM1/CM2 : 26 élèves 8 CM1-18 CM2 Mme NOWAK
CM1/CM2 : 26 élèves 6 CM1-20 CM2 M. MICHAUD

Pas de modification en école maternelle, avec 3 classes :

Petite section : 23 élèves ont effectué leur première rentrée M. TASSIN (directeur)
Moyenne section : 25 élèves - Mme SIRI
Grande section : 19 élèves - Mme SALHI

Aide aux devoirs

L'action aide aux devoirs a repris lundi 16 octobre 2023 avec de nouvelles bénévoles. Ce sont les enseignants qui proposent l'aide aux élèves avec l'accord des parents les lundis et jeudis de 16h30 à 17h30. Cette année, 12 enfants sont pris en charge par 9 bénévoles. Manquent sur la photo l'enfant Jimmy Bollet, 2 bénévoles Joëlle Aubry et Mauricette Faivret.

Annick Niporte

POPULATION & LOGEMENT

Évolution de la population

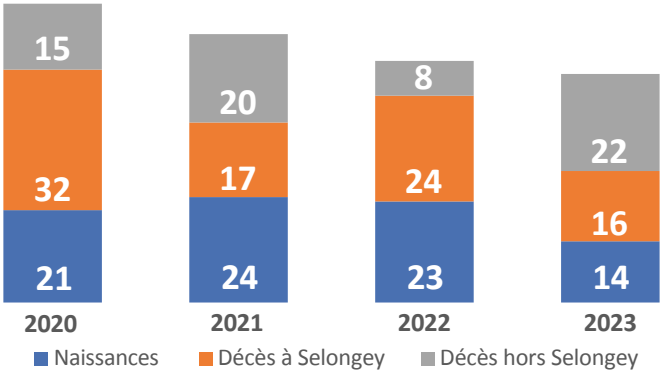

Logements

La municipalité de Selongey travaille en partenariat avec deux organismes bailleurs, ORVITIS et CDC-HABITAT, qui toute l'année proposent, selon les disponibilités, des logements ou pavillons en location. Afin d'en bénéficier, vous devez avoir un dossier de demande de logement en cours moins de 2 ans réalisable soit par internet ou format papier. Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de la mairie.

Espace-Infos Services

Dans le bâtiment situé à côté de la mairie, Rue du Rang Pastourelle, des travailleurs sociaux du Conseil Départemental effectuent des permanences, n'hésitez pas à les contacter selon vos besoins :

Assistante sociale le mardi sur rendez-vous 03 80 63 25 20

Mission Locale le mardi pour les jeunes sortis du système scolaire de 16 ans à 25 ans à la recherche d'un emploi ou d'une formation sur rendez-vous au 03 80 95 47 70

Maison France Services, pour vos démarches administratives, CAF, CPAM, MSA, CARSAT, finances publiques etc… Le 1er mardi de chaque mois, sur rendez-vous au 03 80 95 47 70

Vous trouverez des informations concernant les permanences des différents organismes au dos de ce bulletin.

CCAS

Le centre communal d'action social de la commune apporte des aides financières pour des familles sur demande de l'assistante sociale. Les dossiers sont étudiés et délibérés en conseil d'administration. Les aides peuvent être pour diverses problématiques : loyer, énergie, mobilité.

Cette année 2023, seulement 3 sollicitations pour un montant total de 1900€.

Le CCAS apporte également une aide au permis de conduire pour les jeunes de 16 à 25 ans sous conditions de ressources des parents. Une aide peut être versée en complément de celle du Conseil Départemental, pas de demande en 2023.

Aides aux enfants de 5 à 18 ans, pour la pratique d'activités culturelles et sportives sous conditions de ressources, cette année 4 aides pour un montant de 225€.

Le CCAS finance la Banque Alimentaire dont des colis sont distribués tous les mois de l'année aux bénéficiaires.

Annick Niporte

BANQUE ALIMENTAIRE

Comme chaque année, le Centre Communal d'Actions Sociales de Selongey, a permis de distribuer des colis alimentaires aux personnes en difficultés (chaque deuxième mercredi de chaque mois). Ces colis sont constitués à partir de produits commandés auprès de la Banque Alimentaire Nationale-Antenne de Dijon. Pour prétendre à ces colis, il est nécessaire de déposer une demande auprès de la mairie (ou par l'intermédiaire de l'assistante sociale).
Par ailleurs, grâce à la générosité des Selongéens, la collecte des 24, 25 et 26 novembre dernier a permis de récolter un peu plus de 600 kg de dons. Ces produits servent, notamment, à venir en aide de façon ponctuelle à des personnes qui pourraient rencontrer momentanément des difficultés financières. Les demandes doivent être également faites auprès des services de la mairie de Selongey.

Yolande Brunot

CHASSEURS & PROMENEURS

Il y a de la place pour tout le monde, le territoire de Selongey étant très vaste.
Un petit rappel sécurité concernant l'organisation d'une partie de chasse sur la commune de Selongey.
Un plan détaillé de la zone chassée est affiché à l'entrée de la cabane(située au dessus du Chaînot) est accessible pour les promeneurs.
Des panneaux « Chasse en cours » indiquent qu'une battue est en cours sur ce territoire , ceux-ci ne doivent pas être franchis.
La nature est à tout le monde , promeneurs et chasseurs et pour plus de sécurité apprenons à partager.
Les jours de chasse : tous les dimanches de janvier et février. Les samedis 6 et 20 janvier et 2 samedis en février (à définir).

Didier Boulogne
Président de la société de chasse « L'Indépendante »

INFRASTRUCTURES

Afin de mieux accueillir et guider visiteurs et nouveaux arrivants, de nouveaux panneaux ont été installés dans la commune, principalement sur l'artère «ORVILLE – IS-SUR-TILLE»
Les anciens panneaux étaient vieillissants, incomplets, peu lisibles et pour certains plus d'actualité…
160 bandes personnalisées (texte en blanc sur fond bleu) seront plus performantes pour le guidage des usagers.

Jean-Pierre Brocard

Le parc du gymnase… suite

Concernant l'aménagement du parc, les différentes réunions de travail ont validé à la fois son architecture finale (représentation spatiale) et la cible recherchée quant à son utilisation, son agencement et son accessibilité.
L'accès à tous et pour tous a été la ligne directrice.
Des espaces plus « ciblés » ont été identifiés comme un espace détente (exemple terrain de pétanque, tables) ou un espace jeux (divers jeux enfants, tobogans, tyrolienne).
Pour les plus sportifs des parcours de santé sillonnent ce parc et traversent l'ensemble des espaces familiaux ou table de ping-pong trouvera également place.
De nombreux bancs, tables et poubelles ont été positionnés pour permettre pique-nique, pause ou repos.
Sanitaires, locaux techniques et de rangements seront présents et intégrés dans l'accès principal du parc.
Des tables avec des supports jeux d'échecs, de dames ou petits chevaux vous permettront de passer de bons moments de détente. Il ne restera qu'à apporter les pions.
Tout a été pensé pour donner l'occasion à la rencontre, à l'échange, aux jeux et au partage.
Mais il conviendra de respecter cet espace commun et collectif.
Un règlement intérieur d'utilisation sera à respecter.
Des heures d'ouvertures seront spécifiées.
Une surveillance sera installée.
Il appartiendra à chacune et chacun de maintenir ce lieu commun en état particulièrement l'hygiène, l'usage des jeux et le respect de la matrice des âges indiquée sur les différents agrès ou appareils.
Pour l'été prochain ce parc familial viendra se fédérer à la piscine ou au champ de mars pour offrir des lieux d'activité ou de tranquillité aux habitants.

Dominique Duchamp

L'année 2023 se termine et l'ensemble des chantiers programmés touche à sa fin. De nombreux autres projets de travaux sont en cours d'étude. Une programmation pluriannuelle permettra leur planification en fonction des budgets à venir. Si beaucoup de travaux planifiés sur 2022-2023 ont été réalisés il en reste encore à concrétiser et nous ne sommes pas à l'abri de certaines urgences qui peuvent bouleverser le planning préétabli.
Un petit rappel : Selongey, ce sont 33 kms de Voirie et 40 kms de réseau à entretenir. Sachez que dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint nous ferons le maximum pour vous satisfaire au mieux.

Circulation

Le plan de circulation est en place mais il a fallu quelques ajustements, des changements d'habitudes et beaucoup de pédagogie pour en faire admettre le bien-fondé pour une sécurisation de la circulation dans le vieux Selongey. Nous avons entendu et pris en compte les suggestions qui nous ont été remontées. Cela n'empêche pas le manque de civisme de certains qui ne respectent plus les stops et empruntent les sens interdits en mettant en danger les conducteurs respectueux des règles de circulation… **Mais cela ne peut pas être résolu par la municipalité la solution se trouvant dans le civisme de chacun.**
L'installation d'un nouveau radar pédagogique rue Meville devrait faire réduire la vitesse dans cette rue. Il a pour objectif la sécurisation de la circulation aux abords du carrefour de la rue de Champoint qui reste un secteur dangereux de par la configuration des lieux.
Des panneaux solaires viennent d'être ajoutés a l'ensemble des radars pédagogiques de la commune, le temps de recharge des batteries sur l'éclairage public la nuit n'étant plus suffisant pour alimenter les radars la journée entière. L'installation d'un nouveau radar est prévue en 2024 rue des Champs dans le sens Selongey-Orville afin de réduire la vitesse des véhicules.
Une campagne de réactualisation des panneaux de signalétisation est en cours pour différentes rue du centre.
Éclairage public : Une campagne de passage en LED d'une trentaine de points lumineux est programmée pour l'année à venir par le SICECO pour un budget estimatif de 42000 € hors subventions

Travaux

Les deux dernières tranches de travaux pour résoudre les écoulements d'eau pluviale de la rue Mathieu et de la rue Pastourelle au niveau de la Place du Commerce sont terminés. Les riverains nous ont fait part de leur satisfaction.

L'Ephad rue des Moutons met à disposition un parking sous-dimensionné pour ses besoins actuels, véhicules du personnel et des visiteurs. Nous avions planifié la création de plusieurs emplacements de stationnements supplémentaires pour résoudre en partie ce problème. Nous en avons profité pour en rajouter à l'intérieur du champs de Mars afin que les utilisateurs de ce lieu emblématique de Selongey ne stationnent pas sur les espaces verts. Nous allons déterminer par du marquage au sol de nouveaux stationnements à l'intérieur du bourg.

Les accotements de la rue du 8 mai seront renforcés. Il n'est pas prévu d'aller au-delà dans les aménagements sur cette voirie, les terrains disponibles à la construction n'ayant pour l'instant pas été pour la plupart vendus. Nous ne pouvons pas préjuger de futures implantations des réseaux et des entrées de parcelles. Il nous faudra, afin de renforcer les besoins en électricité, ajouter un transformateur dans ce quartier. Les devis actuels approchent des 100 000 €. Une réflexion est quand-même engagée pour une sécurisation du croisement avec la route d'Orville.

Les aménagements pour la résidence Âge et Vie sont terminés. En plus des réseaux il nous a fallu mettre un point d'éclairage supplémentaire et prévoir une plateforme en enrobé pour connecter la rue de de Grenant à cet établissement de colocation.

Nous avons profité de l'aménagement du parc du gymnase pour ouvrir à la visibilité le croisement entre la rue Jevain et la rue du Rang en coupant l'angle droit du mur et refaire le mur à l'identique en pierres jointoyées. Le trottoir et le réseau pluvial qui y est rattaché sera réaménagé en 2024.

Travaux à venir

Les premiers coups de pioches pour la **réfection de la rue de la Côte** devraient venir dès le mois de Mars. Pour rappel, c'est la dernière partie qui est concernée : de la piscine à la rue Pastourelle. Relèvement dans l'ancien réseau de pluvial, création de trottoir, aménagement des entrées des particuliers, resserrement de la chaussée, grilles avaloires, bande roulement en enrobé. C'est la dernière des rues très pentues que nous souhaitions rénover à court terme.

Le pont de Bussin nécessitant des compétences techniques particulières pour faire un diagnostic de son état actuel et une estimation des travaux de réfection à venir, nous avons confié le dossier à une maitrise d'œuvre specialisée dont nous attendons le retour.

Les premières approches pour la destruction du **bâtiment Deléglise** rue Basse et la création d'un espace paysagé et un parking nous ont incité à nous entourer d'un bureau d'étude, le sujet étant complexe et comportant plusieurs tranches de travaux, désamiantage, dégazage des cuves, déconstruction, reconstruction des parties mitoyennes et création d'un projet d'aménagement en sachant que le parking est concerné par la loi sur l'eau vu la proximité avec la rivière.

Nous sommes dans la réflexion pour créer un **parking au niveau du pont des Buttes** vers la benne à verre afin de ne plus avoir de stationnement rue des Champs. Et si le projet venait à se concrétiser peut être que le département nous autorisera a élargir les trottoirs ou à créer une bande cyclable.

Le gros projet à venir est celui de **la route de Boussenois**. Nous continuons nos échanges avec les services du conseil départemental afin de trouver un accord entre nos desiderata et les leurs. Les grandes lignes sont déjà tracées : création d'une piste cyclable et des stationnement à cheval sur la voirie pour ralentir les véhicules, reprise de réseau, création de trottoirs et de puits perdus pour drainer les eaux pluviales.

Nous allons également prendre en compte la future connexion des eaux pluviales qui descendront la rue du 8 mai à partir du carrefour de la route de Boussenois avec la rue de la Paix. Une attente de raccordement sera dimensionnée pour ce réseau de pluvial sous la voirie pour éviter de nouvelles fouilles à cet endroit dans le futur. Il nous reste à mener à bien les discussions avec le conseil départemental qui lui ne prendra en charge que la bande de roulement. Les travaux devraient se dérouler en 2 phases, de l'entrée de Selongey côté Boussenois jusqu'à la rue du petit Cerf, puis une seconde tranche arrivant au square du 19 mars. Il sera prévu une sécurisation du carrefour du square avec un rétrécissement et un déport de chaussée. Coût global de l'opération aux alentours de 500 000€, 200 000€ pour la 1ère tranche et 300 000€ pour la seconde. Petit rappel : la subvention du département sera de 30 000€ pour chaque tranche.

Eau et assainissement

Afin de sécuriser nos châteaux d'eau, nous avons commencé une campagne de réhabilitation complète des huisseries qui sont très dégradées par le chlore. Les périmètres protégés sont et seront nettoyés et sécurisés avec des panneaux grillages rigides. Une étude de structure sera engagée pour chacun d'eux.

La station de pompage va elle aussi bénéficier de lourds travaux de rénovation et de remise en conformité : rénovation complète de son système électrique avec une nouvelle armoire, installation d'un piezo (puits d'analyse) afin de suivre l'état et l'évolution de la nappe, pose d'une troisième pompe et d'un système de mesure et de chlorage plus performant, rajout d'une pompe de recirculation et pour terminer un diagnostic de l'état du puit de forage.

La station d'épuration a bénéficié de la plantation de nouveau roseau sur un support fertile afin d'épurer les boues.

Nous attendons le retour final du diagnostic obligatoire eau potable et eaux usées, celui de station d'épuration ayant été réalisé. Mauvaise nouvelle puisque à notre grand désarroi le bureau d'étude a cessé son activité sans nous en faire retour. Nous engageons donc toutes les procédures de poursuites à son égard pour récupérer tout ce que nous pouvons dans ce dossier qui était bien avancé.

La Venelle : Je tiens à rappeler, suite à de nombreuses interpellations et interrogations, que la rivière n'est plus sous la responsabilité communale. Cette compétence est maintenant dévolue au SITIV par l'intermédiaire de la communauté de commune. De plus chaque riverain est considéré comme propriétaire jusqu'au milieu du lit de la rivière et responsable de l'entretien de cette partie. Nous faisons intervenir 1 fois par an les services communaux pour désherber dans le bourg mais une partie de ces travaux ne nous incombe pas du fait que des propriétés privées jouxtent la rivière. Pour ce qui est du bief et son manque d'eau en période d'étiage je rappelle que la loi sur l'eau priorise le cours d'eau principal et qu'il ne nous est pas permis de le dévier. Pour ce qui est du curage, il est formellement interdit sans autorisation de la dite agence de l'eau. J'ai formulé une demande en ce sens au Sitiv pour le bief en 2024 pour résoudre les problèmes d'odeur. Quelle sera la réponse ?

Nuisibles

Le problème des ragondins : il ne peut être résolu que par des piégeurs agréés à qui la FREDON verse une indemnité par queue d'animal neutralisé. Malheureusement ces personnes qualifiées sont rares. **Si vous êtes intéressé(e)s faites-vous connaître en mairie**.

Les Rats : Une dératisation le long de la Venelle a été organisée dans le deuxième semestre 2023 et sera renouvelée régulièrement.

Les pigeons : eux aussi posent des problèmes au clocher de l'église et ailleurs. Chaque fois que ces incidents nous sont signalés, nous mettons ou prévoyons des actions correctives.

Les chats errants

L'association qui nous a assistés pour le piégeage et la stérilisation des félins a cessé son activité. Nous sommes prêts à signer une nouvelle convention avec toutes les associations habilitées à cette mission.

Pour rappel, être propriétaire d'un animal impose des devoirs notamment la stérilisation et la vaccination de vos animaux. Avant de devenir errants ces animaux de compagnie ont appartenu à quelqu'un qui s'en est séparé. Laissés dans les rues, ils se reproduisent rapidement et il nous est difficile de gérer cette prolifération. Amis des bêtes, même si cela part d'un bon sentiment, en les nourrissant vous les attirez dans votre quartier et êtes souvent les premiers à nous demander de gérer la situation.

Serge Bavard

ENVIRONNEMENT

Frelons asiatiques : un fléau pour nos abeilles

Cet insecte dévastateur se doit d'être éradiqué à chaque découverte d'un nid. Les signalements sur le domaine public, aux services communaux, sont immédiatement suivis d'une intervention par une entreprise spécialisée.
Il est important que chaque propriétaire fasse de même afin d'éviter le génocide de nos abeilles domestiques.

Serge Bavard

ENTRETIEN

Travaux d'été au groupe scolaire Jean Ferrat

Les périodes de vacances sont toujours propices à la réalisation de travaux dans les bâtiments scolaires.
Pour rappel, en 2022, les classes de maternelles avaient fait l'objet d'un **entretien des huisseries extérieures** (ponçage et 3 couches de lasure).
Cette année c'était au tour du périscolaire pour entretenir les fenêtres et les portes extérieures. Une 3e tranche sera réalisée en 2024 dans les classes de primaire.
Courant juin, avant les fortes chaleurs de l'été, la société AVS est intervenue afin de poser, à l'extérieur des vitres du patio des classes de maternelle, **un film solaire adhésif anti-chaleur**, qui a permis une efficacité maximale avec un rejet des rayons solaires.

Un plus pour le confort des enfants, des enseignants et du personnel communal (rejet de l'énergie solaire de 85%, réduction de l'éblouissement de 80%).

Récupération des eaux de pluie… pour préserver la planète

Afin de réaliser des économies de consommation d'eau en contribuant à préserver la planète, la meilleure solution était d'installer un système de récupération d'eau de pluie.
Cette eau servira à l'arrosage des fleurs (jardinières et massifs) ou pour une utilisation domestique telle que le nettoyage.
Cette bâche souple de 15mx8m et 1,60m de hauteur, récupère l'eau du toit du hangar municipal de 600m^2, et a une capacité de 200M3. Elle est installée derrière le terrain honneur de foot.
En sachant que la pluviométrie moyenne sur une année est de 900mm on pourra récupérer jusqu'à 540M^3 d'eau de pluie.

Jean-Pierre Brocard

Consignes de tri, fréquence de collecte

Depuis le 1er janvier 2023, les consignes de tri ont évolué vers une simplification de nos gestes de tri, Nous constatons une augmentation des emballages recyclables collectés et, d'autre part, à une diminution assez sensible des tonnages d'ordures ménagères

Cette situation a conduit à réfléchir à une nouvelle fréquence de collecte des bacs gris,

Il apparaît aujourd'hui qu'une collecte des ordures ménagères tous les quinze jours serait suffisante afin de répondre aux besoins des usagers.

Cette décision emporte un certain nombre d'économies substantielles pour notre collectivité : **À compter du 1er janvier 2024, les ordures ménagères seront donc collectées tous les quinze jours, hormis pour certains établissements du territoire identifiés.**

Nous développerons dans le courant de l'année 2024 des solutions de tri des biodéchets au service des usagers.

L'objectif demeure de retirer les biodéchets du flux des ordures ménagères, ce qui permettra d'extraire ce qui peut actuellement produire les nuisances redoutées dans les bacs gris.

Les biodéchets représentent environ 25% du contenu de notre poubelle grise.

Nous y trouvons également **35% de déchets recyclables** qui devraient normalement être déposés dans le bac jaune ou les points d'apports de verre.

Au total, ce sont donc **60%** des déchets contenus dans nos poubelles grises qui n'ont rien à y faire.

Cette situation vient justifier davantage encore, s'il en était besoin, la nécessité de changer la fréquence de collecte des ordures ménagères.

Florian Paquet
Président du SMOM

SMOM Is/Tille

Syndicat Mixte des Ordures Ménagères d'Is-sur-Tille

RUE DU TRIAGE | 21120 IS-SUR-TILLE | **03 80 95 21 10** | communication@smom.fr

www.smom.fr

CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

adelphe
Vos emballages ont un avenir

MÉDIATHÈQUE

Bilan 2023

La médiathèque (Mairie de Selongey – CE Seb) est par nature un lieu d'accès à la connaissance et à la culture. Celle de Selongey n'y déroge pas avec ses 11 727 livres en fonds propres !

Mais cet espace est aussi un espace d'échanges, de lien social, de divertissement et d'éducation.

Échange et lien social par son accueil chaleureux, divertissement par les animations qui y sont proposées, éducation par l'accueil des scolaires notamment.

Nous avons le privilège à Selongey d'avoir un lieu entièrement dédié aux livres et ouvert toute la semaine avec des horaires permettant à chacun de s'y rendre.

Ainsi, Marie-Thérèse Pascard, notre bibliothécaire, vous accueille à la Médiathèque Réquichot, 20 rue de la Patenée

lundi : 16h30-18h30 • Mardi : 12h30-13-30 • Mercredi : 15h-18h

Vendredi : 16h30-18h30 • Samedi : 10h-12h.

Dans cette amplitude hebdomadaire importante, les lectrices et lecteurs ont emprunté 10832 livres pendant l'année 2023.

Un plus : la possibilité de participer au fil des années aux festivals portés par la médiathèque Côte-d'Or « Coup de contes », « Chut la médiathèque fait du bruit », « Ça papote ! » autant de prétextes à se distraire, mais aussi dernièrement à une soirée théâtrale « les illusions perdues ».

Différentes expositions s'y sont également tenues avec des œuvres d'artistes locaux.

Le rôle de la médiathèque est important, son offre de services est multiple, un magnifique outil au service de la lecture publique. Elle offre aux publics éloignés un accès de proximité permettant à chacun de bénéficier de ses services, et ce des plus petits (accueil d'assistantes et assistants maternels) au plus âgés (structure Ages et Vie).

N'hésitez pas à la découvrir et y revenir.

Un renseignement : 03 80 75 55 62 • biblio.selongey@orange.fr

S'inscrire pour consulter le catalogue : https://www.mediatheque-selongey.fr

Dominique Duchamp

LA MÉDIATHÈQUE EN CHIFFRES

11727 Livres

10832 Prêts

Lecteurs actifs : **519** dont **17** groupes
(centre de loisirs, périscolaires, écoles de Selongey, Chazeuil, Orville, âges et vie)

Lecteurs selongéens : **76,8**%

Lecteurs extérieurs : **23,2**%

Nouveaux inscrits en 2023 : **114**

Abonnements : **12**

La ruralité ne doit pas douter de ses forces

Création d'association, création de commerce, création de micro entreprises, redynamisation des activités existantes, maintien des vitalités collectives et des envies de développement, services de proximité, centralité, Selongey est une petite ville rurale qui propose et pour laquelle beaucoup de personnes s'investissent et entreprennent pour la rendre accueillante, vivante et agréable à y résider.

La force de la ruralité est la force collective qui galvanise chacune et chacun à donner une image positive des valeurs qui subliment le vivre ensemble.

Des notions d'équilibristes sont parfois nécessaires, tout n'est pas parfait pour tous, mais il est important d'ouvrir ses yeux pour observer et découvrir qui est « l'autre », ce qu'il fait et… on est souvent surpris.

«N'attendez pas d'être heureux pour sourire. Souriez plutôt afin d'être heureux.»

La vie associative

De nouvelles activités - une nouvelle structure en co-réflexion.

Saluons et souhaitons la bienvenue cette année à l'association des Archers selongéens et à la toute nouvelle section handball du SCS.

La toute récente réfection du gymnase a fait naitre des vocations, des idées et des envies. L'offre a créé des demandes et il faut se féliciter collectivement que ces activités voient le jour. Leurs premiers mois sont plein de promesses, souhaitons que l'engouement perdure pour les années à venir et qu'elles grandissent au sein des nombreuses autres associations locales.

Associations qui exposent diversité, pluralité et complémentarité pour la satisfaction des plus au moins jeunes.

MERCI appuyé à l'ensemble des bénévoles qui oeuvrent et donnent de leur temps dans leur domaine respectif pour **VOUS**.

La diversité est réelle, les actions sont très nombreuses.

N'hésitez pas à les accepter, à les découvrir et le cas échéant à venir aider – le bénévolat est toujours en recherche d'engagement.

Un nouvel outil en réflexion

La maison des associations actuelle (ancienne école vers la maison médicale) accueille une dizaine d'associations. Naturellement vieillissante et particulièrement énergivore il est nécessaire d'avoir une réflexion globale sur une offre mutualisée d'un équipement nouveau et répondant aux attentes des utilisateurs.

Cet équipement doit notamment permettre de regrouper l'activité judo, actuellement au 1er étage du centre d'hébergement et les activités de kdanse sises dans l'algéco près du stade synthétique. Certaines salles ont vocation à être mutualisées selon un planning déterminé et des besoins non antagonistes.

À suivre…

Ci-dessous un plan-esquisse NON CONTRACTUEL identifiant les besoins. Un concours d'architecte aura lieu qui précisera architecture, formes, bases et emprises.

Des questions ? : dduchamp@selongey.fr

*« **Personne n'a la responsabilité de tout faire, mais chacun doit accomplir quelque chose** » - Henry David Thoreau*

Grand merci et tous mes vœux de réussite à Anne-Lise, relais administratif des associations, qui a décidé de projeter sa vie vers de nouvelles aventures professionnelles.

Dominique Duchamp

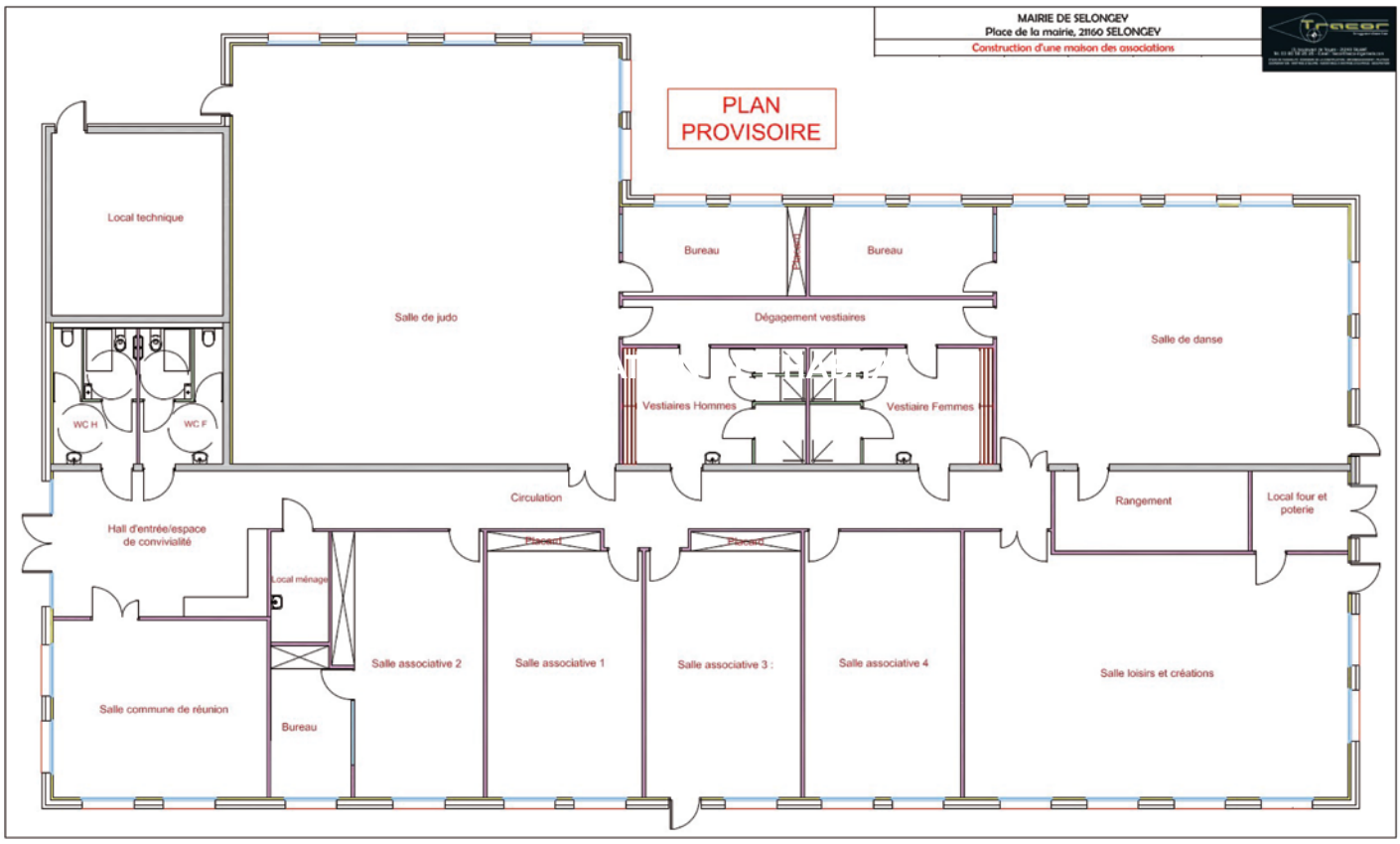

Des nouvelles de l'agence postale

Suite à la fermeture du bureau de poste à Selongey, la municipalité a décidé en octobre 2020 de garantir un accès de proximité et de maintenir certains services et ce tous les jours ouvrés de la semaine de 15h à 18h (Responsable du service : Alexandra Le Brun)

L'agence postale propose au public les services suivants :

1. Services postaux

-Tout affranchissement manuel (lettres et colis ordinaires),
-Vente de timbres,
-poste à usage courant,
-Vente d'enveloppes et Prêt-à-Poster,
-Dépôt des objets y compris recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée),
-Retrait des lettres et colis en instance (hors Poste Restante, valeur déclarée et Chronopost),
-Services de proximité : contrat de réexpédition du courrier

2. Services financiers et prestations associées

-Retrait d'espèces sur compte courant postal du titulaire ou sur Post épargne ou livret d'épargne du titulaire, dans la limite de 500€ par période de 7 jours,
-Demandes de versements espèces sur CCP et Compte épargne.

Après 3 ans de fonctionnement voici quelques indicateurs de fréquentation :

Fréquentation horaire pour 2021

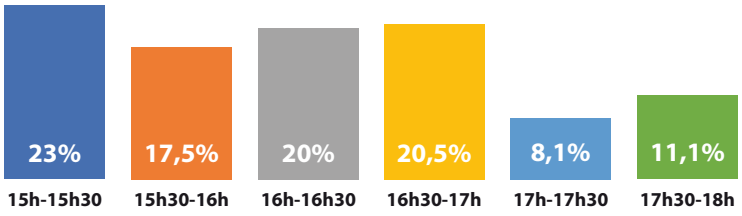

Fréquentation horaire pour 2022

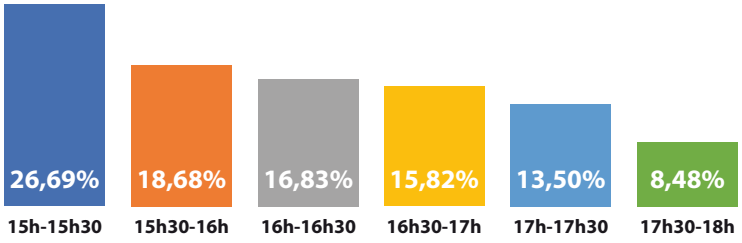

Fréquentation horaire pour 2023

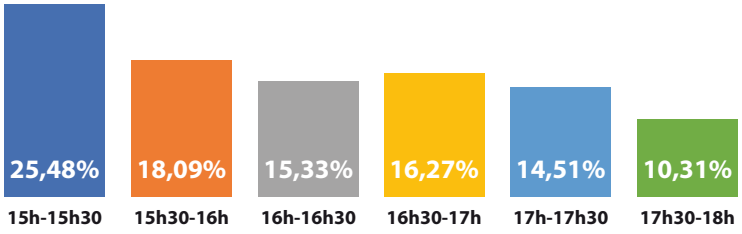

Si les statistiques de fréquentation « plages horaires » restent relativement homogènes au fil des années, le nombre de personnes venant à l'agence postale est en diminution constante :

4228 en 2021, 3844 en 2022 et 3626 en 2023.

Cette baisse significative se retrouve dans bon nombre de bureaux ruraux. Les usages ont évolués.

Selon l'association des maires de France, la fréquentation des guichets à chuté de 52% en France au cours des 5 dernières années.

L'offre s'est diversifiée avec les tabacs relais, les points relais divers et variés, les casiers de dépôt et retrait, les opérateurs de livraisons à domicile. La dématérialisation des procédures, les usages du numérique réduisent notoirement les échanges ou envois postaux (exemple « envoi en recommandé »).

Il faudra être attentif à ces évolutions, à cette tendance de baisse structurelle de fréquentation, au renouvellement des signatures du protocole de coopération AMF, La Poste et l'Etat ou des conventions spécifiques, en ayant conscience que les charges inhérentes au service puissent dans l'avenir revenir entièrement aux communes qui souhaitent maintenir une agence postale.

Dominique Duchamp

Mairie de Selongey

Tous les jours : 9h-12h/15h-18h
Le samedi : 9h-12h 2e et 4e samedi de chaque mois
Urbanisme-Social-Etat civil : sur RDV
3 place de la Mairie - 21260 Selongey
Tél. 03 80 75 70 74

Comm. de communes Tille et Venelle

Tous les jours : 9h-12h/14h-17h
20 rue d ela Patenée - 21260 Selongey
Tél. 03 80 75 51 11

Permanences Espace Info-Services

Mission Locale
Sur RDV - 03 80 95 47 70

ADMR
1 mardi/mois : 9h-12h
Sur RDV - 03 80 75 57 84

Assistante sociale
sur RDV - 03 80 63 25 20

Flexiservices
sur RDV - 03 80 51 96 41 / 07 72 07 33 93

Maison de l'adolescent et des parents
Sur RDV - 06 98 21 11 32

Relais Petite Enfance
Sur RDV - 06 81 85 29 98

Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie
Jeudis et vendredis (sur RDV)
03 80 30 46 16

Point Réno du Pays Seine-et-Tilles
3e vendredi du mois /13h30-16h30
03 80 71 17 12

Centre des impôts
Rens. au secrétariat de mairie

France services
1er mardi du mois sur rdv
03 80 95 47 70

Agence postale
Lundi au vendredi de 15h à 18h

DECOUVERTE CULTURELLE

Organisation : ville de Selongey

La saison culturelle 2023/2024 a déjà proposé 2 spectacles de grande qualité :

« Les vieux enfants » - compagnie Valkirira

« Le paradoxe de l'endive » - compagnie Taxi Brousse

Programmation centrée autour de « **LA VIE** » aux différents âges de celle-ci, l'un des prochains spectacles à votre agenda est en partenariat avec Tintamars (festival sud haut-marnais).
Il vous sera proposé le **vendredi 22 mars**.

Découverte culturelle

Salle F.Lescure • Vendredi 22 mars

Spectacle de théâtre d'objet et marionnettes • gratuit

Josette et Mustapha

Cie La Cour Singulière • durée 1h • dès 8 ans

Josette, marionnette à main prenante et octogénaire pleine de vie et de trous de mémoire, s'est échappée de son EHPAD, accompagnée de son chat Mustapha.
Elle installe pour quelques jours son lieu de vie une caravane au cœur d'un village, d'un quartier …
Elle s'intègre à la vie des habitants, et va à leur rencontre…
Résa non obligatoire au 03 80 75 70 74

dduchamp@selongey.fr **résa : 03 80 75 70 74**

Selongey Infos est téléchargeable sur ***www.selongey.fr***

Selongey INFOS
BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE SELONGEY • N°21 • JANVIER 2024
Directeur de publication : Gérard LEGUAY
création graphique - mise en page - impression : TRAIT DE CARACTERE.FR • Tirage : 1200 exemplaires
contact : infos@selongey.fr • 03 80 75 70 74 • **www.selongey.fr** • Dépôt légal à parution
PEFC 10-31-3162 IMPRIM'VERT®